

# CONDUCTEUR RICE DE POIDS LOURDS SERVICE DECHET (temps complet)

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou par voie contractuelle

## CONTEXTE

**La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents.**

- Au sein du service déchets et sous l'autorité du responsable d'exploitation de la collecte et des déchèteries, le chauffeur a pour rôle d'assurer :
  - La collecte des conteneurs d'apport volontaire des déchets à l'aide des camions compacteurs
  - L'entretien courant, le suivi et le nettoyage du matériel de collecte,
  - Le reporting journalier des tournées.

## ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

- Missions / conditions d'exercice
  - Collecte des conteneurs d'apports volontaires – PAV (moloks)
  - Collecte des PAV (verre, ordures ménagères, emballages, cartons) et vidage des cabanes à cartons
  - Signalements de dépôts non conformes ou de dégradations des conteneurs auprès du responsable d'exploitation
  - Aide au changement des sacs, grands couvercles, taquet coinreur, cordes...
- Gestion des équipements et matériels :
  - Entretien de manière hebdomadaire les véhicules mis à disposition du poste (nettoyage intérieur, plein de carburant, tenue du carnet de bord)
  - Maintien de la propreté des bennes mis à disposition
  - Informer le responsable exploitation des besoins en pièces détachées nécessaires à la collecte.
- Sécurité de l'agent, des usagers et des biens :
  - Respect des règles d'hygiène et de sécurité
  - Respect de la tenue vestimentaire et les équipements de protection individuelle prescrits (chaussures de sécurité, gants, tenus haut et bas à haute visibilité)
  - Respect du code de la route et des protocoles de collectes définis
  - Le cas échéant, mise en place de la signalétique routière ou tout autre type de signalétique utile à la sécurité propre de l'agent, des usagers et des biens (cônes, rubalise, GBA...)
  - Rôle de conseil et d'alerte auprès de la hiérarchie sur toutes les missions dont l'agent à la charge

Prendre les mesures nécessaires en cas d'accident

## PROFIL

- Permis B (exigé),
- Permis C - poids lourds – (apprécié),
- CACES chargeuse (apprécié),
- CACES grue (apprécié),
- Expérience appréciée du travail en équipe, dans la thématique des déchets ou maintenance d'équipement

## QUALITÉS REQUISES

- Sens du service public et disponibilité
- Autonomie
- Rigueur et sens du reporting
- Sensibilité à la satisfaction des usagers
- Adaptation aux conditions climatiques

## CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- Connaissance de la gestion des déchets
- Connaissance de la fonction publique territoriale

## CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou, à défaut, aux contractuels (cadre d'emploi des adjoints techniques)
- Poste à temps complet
- A pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- Amplitude horaire des heures travaillées pouvant varier : 35h00 saison base et 37h00 saison haute (12 semaine/an)
- Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- COS 38
- Participation mutuelle/prévoyance
- Forfait mobilité durable

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 14 juin 2025 à **[recrutement.ccmv@vercors.org](mailto:recrutement.ccmv@vercors.org)** ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors  
19 chemin de la Croix Margot - 38250 Villard de Lans

### Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter [rgpd@vercors.org](mailto:rgpd@vercors.org)